

mesures de redressement, dès que les conditions le permettront. Ils ont admis que l'industrialisation rapide des pays en développement profitera aussi aux pays développés. Ils ont reconnu également que l'incertitude dans laquelle se trouvaient les exportateurs de textiles des pays en développement avait été néfaste. Ils ont convenu qu'il importe d'entreprendre dès que possible des négociations sérieuses en vue d'un nouvel accord multifibres.

59. Les Chefs de Gouvernement ont loué le travail entrepris par le Secrétariat au chapitre de l'élaboration des éléments d'un nouvel ordre économique international. Ils ont donné instruction au Secrétaire général de poursuivre ces activités, en accordant une attention prioritaire à la production alimentaire et au développement rural, au développement industriel, aux accords sur les produits de base, à l'énergie et à la réforme des institutions internationales.

Coopération économique et fonctionnelle régionale

60. Les Chefs de Gouvernement ont discuté du développement de la coopération économique régionale dans le monde, en s'arrêtant sur le rôle joué par les pays du Commonwealth à cet égard. Ils ont reconnu qu'une telle coopération était devenue un important moyen d'améliorer les perspectives de développement de plusieurs pays du tiers monde. Ils souscrivent aux vues exprimées par le groupe d'experts du Commonwealth, c'est-à-dire que la stratégie de développement international pour promouvoir l'évolution économique et sociale des pays en développement devrait